



Reconversion sportive de la seigneurie de Bellejame à Marcoussis et Linas depuis 2002



La Direction des archives et du patrimoine mobilier présente une exposition intitulée «L'Essonne au cœur du rugby français», du 18 juin au 21 décembre 2007. Ce projet a été motivé par la création du centre national du rugby (CNR) à Marcoussis en septembre 2002 et l'organisation par la France de la Coupe du monde de rugby à XV du 7 septembre au 20 octobre 2007. Lieu d'entraînement du XV de France et du pôle «France», vitrine du rugby français du XXI<sup>e</sup> siècle, le CNR est aussi le centre d'accueil des formations et du Comité départemental de rugby qui regroupe les vingt-six clubs locaux.

Le CNR a été aménagé sur le domaine historique de Bellejame (ancienne seigneurie) dont il reste le mur d'enceinte et le pigeonnier.

Pour le détail des animations autour de l'exposition, reportez-vous au programme culturel du second semestre.

# le Papyvore

n° 23 - 2<sup>e</sup> trimestre 2007

Hier, aujourd'hui, demain  
**les Archives de l'Essonne**



Le Conseil général de l'Essonne œuvre au jour le jour pour préserver, valoriser et faire connaître à tous les Essonnais les richesses de notre Patrimoine.

C'est ainsi qu'en 2000, il a acquis la partie boisée du parc de Bellejame sur les communes de Linas et de Marcoussis pour protéger cet espace naturel sensible. Sur l'autre partie de l'ancien domaine s'est installé le Centre national de rugby.

En cette année de Coupe du monde, la Direction des archives et du patrimoine mobilier met à l'honneur le rugby et ses usages dans l'histoire, à travers une belle exposition présentée jusqu'au mois de décembre à Chamarande.

Ce numéro du Papyvore est l'occasion de vous faire connaître ou redécouvrir quelques volets de l'histoire de Marcoussis et de ses personnalités, la famille Montagu, le géographe Malte-Brun ou le peintre Corot.

Dans des domaines aussi variés que l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire,... le Conseil général de l'Essonne, par la gratuité, la diversité de ses expositions et publications, souhaite permettre à chacun de découvrir la richesse du Patrimoine essonnien.

## Patrice Sac

Vice-président, chargé de la culture et du tourisme



## LA DIRECTION DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE MOBILIER

Les Archives départementales et la Conservation des Antiquités et Objets mobiliers (CAOA) de l'Essonne ont été créées en 1968 pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archivistique et mobilier conservé dans le département. Elles forment une seule direction au sein du Conseil général depuis décembre 2006.

Situées jusqu'en 1999 à Corbeil, les Archives et la CAO A sont désormais à Chamarande et conservent les documents provenant des anciennes Archives départementales de Seine-et-Oise concernant le département de l'Essonne, les archives publiques versées depuis, des archives privées présentant un intérêt pour

l'histoire du département et une importante documentation relative au patrimoine mobilier.

La Direction des archives et du patrimoine mobilier a pour missions principales de :

- collecter les archives publiques des administrations et établissements publics existant dans le département et les archives privées présentant un intérêt historique,
- conserver, classer et communiquer ces fonds,
- contrôler le patrimoine mobilier protégé au titre des monuments historiques et repérer les œuvres non protégées,
- accueillir et orienter le public dans ses recherches en salle de lecture ou à distance,
- valoriser les archives et le patrimoine mobi-

lier par des publications, expositions ou des animations.

La consultation de documents en salle de lecture est **gratuite et ouverte à tous**, après inscription (présentation d'une carte d'identité en cours de validité avec photographie). Le personnel de la salle de lecture vous oriente et vous aide dans vos recherches.

Treize kilomètres d'archives allant du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, des archives sonores et audiovisuelles, plus de 17 000 ouvrages et 1 000 titres de presse ainsi que des dizaines de milliers d'images vous attendent !

ÉDITO .....	p.2
DU NOUVEAU AUX ARCHIVES .....	p.3
MÉTHODE ET OUTILS .....	p.4-5
PALÉOGRAPHIE .....	p.6-9
EXPOSITIONS .....	p.10-11
PATRIMOINE LOCAL .....	p.12-15
PORTRAIT .....	p.16

### Horaires de la salle de lecture

**Le lundi de 10h à 18h**  
**Du mardi au vendredi de 9h à 18h**  
**Un samedi par mois de 9h à 17h**  
**(les samedis 9 juin, 7 juillet,**  
**11 août, 8 septembre).**

Archives et patrimoine mobilier  
 de l'Essonne  
 Domaine départemental  
 de Chamarande

Rue Maurice Arnoux  
 91730 Chamarande

Contact : 01 69 27 14 14  
 archi91@cg91.fr  
 archilect@cg91.fr

(réservations en salle de lecture)  
<http://www.archives.essonne.fr>

# Du côté des archives...

Les nouveaux fonds entrés aux Archives sont présentés sous forme de notices. La description du fonds et de son intérêt est suivie des éléments suivants : référence (cote d'archives établie suivant le cadre de classement des archives), période (années de production des documents), provenance (service qui a produit ou versé ses documents aux Archives), nombre d'articles (nombres de dossiers ou de pièces contenus) et typologie des documents. Retrouvez plus de détails en salle de lecture.



65J/6 Jean Jacquart. Cl. C. Buguin

## Fonds de Jean Jacquart

Le fonds de Jean Jacquart se compose de papiers de fonction (64 J), de papiers personnels (65 J), d'une collection de 2 000 photographies et diapositives représentant des œuvres d'art, d'une collection familiale de cartes postales antérieures à 1940 (45 Fi) et d'un fonds d'ouvrages donné à la bibliothèque (en cours de cotation).

Jean Jacquart, agrégé d'histoire, a mené en parallèle une activité d'enseignant (en lycée au début de sa carrière, puis au sein des universités de Besançon, Clermont-Ferrand, Amiens, et

enfin Paris I) et de chercheur intéressé par l'histoire de la vie rurale (au sud de la région parisienne), par l'histoire sociale de certaines rues de Paris ou encore par la biographie (celles de François I<sup>er</sup> et de Bayard notamment). Il a participé à différentes synthèses, *Histoire économique et sociale*, *Histoire de la France rurale...* et s'est engagé dans la vie associative, notamment au sein de la Fédération des sociétés archéologiques de Paris et d'Île-de-France. À partir des années 1970, il a fait partie de la commission du pré-inventaire de l'Essonne et de la Conservation des antiquités et objets d'art de l'Essonne (1978-1997) : il a collaboré notamment à l'inventaire du canton d'Étampes. La salle de lecture des archives départementales de l'Essonne porte son nom.

On trouvera dans les papiers de famille des photographies, les journaux intimes de Jean Jacquart de 1944 à 1956 et une abondante correspondance. Les papiers de fonction témoignent de son activité d'enseignement (cours, thèses que Jean Jacquart dirigea et annotations), de ses travaux de recherche historique (notes, articles manuscrits, interventions lors de colloques) intéressant l'Essonne, la vie rurale, Paris, et de son activité associative (Amicale des élèves et anciens élèves des écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Lyon, Saint-Cloud...).

Référence : 64J- Papiers de fonction de Jean Jacquart  
Période : 1910-1999  
Nombre d'articles : 279  
Typologie : cours, notes, correspondance, thèse  
Référence : 65 J- Papiers de famille de Jean Jacquart  
Période : 1871-1998  
Nombre d'articles : 52  
Typologie : photographies, journaux intimes, correspondances, documentation pour des cours  
Référence : 45 Fi  
Nombre d'articles : 250

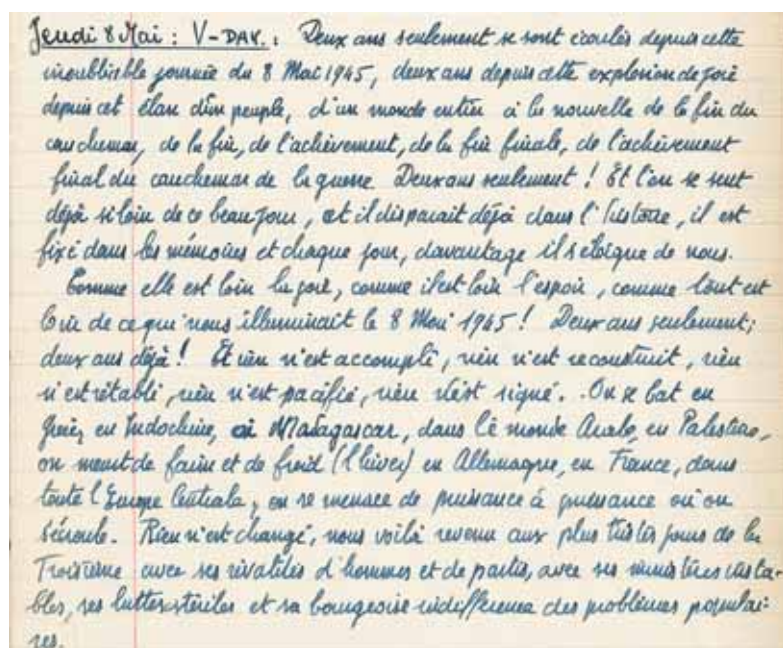
## Dépôt des archives communales de Mondeville

Mondeville est une petite commune du sud-est de l'Essonne, aux limites du Hurepoix et du Gâtinais, à vocation essentiellement agricole sur laquelle Jean Jacquart a d'ailleurs pris quelques notes (64J/24).

Les registres paroissiaux déposés par cette commune remontent à 1565. Son premier registre de délibération couvre les années 1788 à 1794, mais son état est relativement mauvais. Le registre suivant commence en 1817. Il faut aussi noter les matrices de rôle des contributions foncières et mobilières (1790-an3) et surtout l'état-matrice des chemins vicinaux (1790).

Les archives du XIX<sup>e</sup> siècle présentent un ensemble relativement complet : budgets depuis 1810 avec quelques lacunes, documents électoraux, recensements de population.

Référence : Edepot67  
Période : 1565-1955  
Provenance : Commune de Mondeville  
Nombre d'articles : 62  
Typologie : registres paroissiaux et d'état civil, délibérations, budget, listes et résultats électoraux



65J/9 - Carnet personnel de Jean Jacquart, 8 mai 1947

## La naissance de la République laïque (1881-1908)

Cette brochure, issue de l'exposition «Entre passion et raison : 1905-2005, cent ans de liberté des cultes en Essonne», revient sur les débuts de la III<sup>e</sup> République et les débats de cette époque.

Elle est disponible gratuitement sur demande au 01 69 27 14 14 [archi91@CG91.FR](mailto:archi91@CG91.FR) et prochainement téléchargeable sur <http://www.archives.essonne.fr>



# La représentation de l'espace avant le cadastre napoléonien

La volonté de représenter l'espace a été essentiellement dictée par des considérations financières (mieux connaître le territoire sur lequel percevoir les taxes seigneuriales ou l'impôt royal) et militaires (mieux préparer les campagnes). La cartographie a progressivement bénéficié des progrès scientifiques et de la volonté de l'État de dresser des cartes pour l'ensemble du royaume à partir du XVII<sup>e</sup> et surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Esuppl/79 - Plan terrier de la seigneurie de Breuil-Epinay-sur-Orge, XVIII<sup>e</sup> siècle

## La représentation de l'espace seigneurial

Le seigneur recense ses terres et les redevances qui pèsent sur elles, dans les «terriers», registres qui peuvent s'accompagner de plans. Ceux-ci sont dressés par un arpenteur ou un arpenteur-géomètre, auquel on fait aussi appel lors des procédures de bornage ou pour régler un partage de terres. Sur ces plans terriers, toutes les parcelles de la seigneurie sont représentées et les tenanciers des parcelles sont indiqués par leur nom ou par un numéro, dont un document annexe (la clef d'application ou un relevé du plan) permet de connaître le nom. Il est rare que toutes les pièces composant le terrier soient conservées (registre-terrier, feuilles des plans terriers et leur relevé avec le nom des propriétaires et des censitaires).

À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs ont cherché à restaurer d'anciens droits féo-

daux afin d'augmenter leurs revenus et ont fait refaire leurs livres terriers par des feudistes, juristes spécialisés dans le droit féodal, ou par des «notaires commissaires terrier». Le seigneur de Chamarande conclut ainsi un marché pour la réfection de son terrier en 1750 et en 1780.

## La cartographie et l'État

Un grand nombre de cartes commandées par le roi sont l'œuvre de militaires («ingénieurs des camps et armées», «ingénieurs ordinaires du roi») et concernent les frontières du royaume et les opérations militaires.

Cependant, entre 1743 et 1755, Trudaine, intendant des finances, fondateur et administrateur de l'École des Ponts et Chaussées, fait réaliser par les ingénieurs des Ponts et Chaussées un atlas des routes, dit «atlas de Trudaine» : cet atlas porte sur les routes, grands chemins et chemins de communication du royaume dans l'ensemble des généralités des pays d'élections (soit les 2/3 du pays).

En 1747, Louis XV accepte de financer une carte du royaume après avoir vu la carte des Flandres dressée par César-François Cassini de Thury (Cassini III, appartenant à une lignée d'astronomes et de cartographes). Cette carte, constituée de 180 feuilles, est terminée en 1789 à l'exception de deux feuilles. Mais dès 1756, l'État se désengage financièrement du projet à cause de la guerre de Sept ans (1756-1763) qui grève trop lourdement son budget. Ce sont des personnes privées (dont le roi) et les provinces qui prendront en charge son financement.

Le contrôleur général Laverdy reprend l'idée d'une réforme de la taille et la généralise à tout le royaume. Mais cette réforme nécessite de connaître les ressources et biens des paroisses et d'établir de nouveaux plans. Louis Jean Berthier de Sauvigny, seigneur de

Villemeisson, de Sainte-Genève-des-Bois, de Morsang-sur-Orge et intendant de Paris, dirige cette opération pour la généralité de Paris. Son fils, Louis François Bénigne, prend sa suite en 1775.

Paroisses, routes, chemins et cultures sont représentés sur ces plans d'intendance ou «cadastre par masses de cultures». Ces cultures sont indiquées par différentes couleurs : les terres labourables en rose, les bois en vert, les friches en vert pâle. Un tableau donne les surfaces en mesure locale et en mesure du roi. À la différence des plans terriers, les parcelles des propriétés ne sont pas dessinées.

## Des avancées scientifiques et techniques favorables à la cartographie à partir du XVII<sup>e</sup> siècle

La cartographie connaît une évolution importante à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et s'appuie sur des levés exécutés à la planchette (planche en bois munie d'une lunette pour mesurer les angles). Le plan est dessiné directement sur le terrain et à la main, sur une feuille de papier posée sur la planchette.

C2/52 - Plan d'intendance : Marcoussis



L'Académie des sciences, créée en 1666 par Colbert, fonde l'Observatoire de Paris en 1667 où l'abbé Picard réussit à mesurer un arc de méridien au moyen d'une chaîne de triangle et à établir une carte des environs de Paris basée sur la triangulation.

La cartographie bénéficie aussi du passage de la gravure sur bois à la gravure sur cuivre, puis à la pointe et à l'eau-forte, qui permet de multiplier le nombre d'exemplaires et d'augmenter la finesse des détails.

Application du Terrier Blondeau		Relève des Blans		
Noms de Censitaires	quantité de la terre	Noms des propriétaires actuels	Noms des Blans	
Cherrier Jacques	9 <sup>3/4</sup>	Gouvet François V. <sup>ou</sup> Vign	37	
Collet François Lejeune	4 <sup>1/2</sup>	Collet Jean B. <sup>ou</sup> Mathieu de m.	38	
Collet François Laine	4 <sup>1/2</sup>			
Retouvat Jean	9 <sup>3/4</sup>	Passant Claude	39	
			40	

Esuppl/60 - Noms des censitaires et des propriétaires de la seigneurie de Guillerville, 1774

## Outils

### Cartes et plans : 1 Fi (accessibles sur la base de données Archiv'Num en salle de lecture)

- 1Fi/1 Carte de Cassini, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1Fi/45-48 Carte des chasses du roi, Hérault et Delahaye (environs de Chevreuse, Sceaux, Corbeil, Arpajon) XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1Fi/34 Environs de Paris, N. de Fer, géographe, 1700.
- 1Fi/35, 58 Généralité de Paris, Hubert Jaillot, géographe du roi, 1708 et 1725, 5 pièces.
- 1Fi/36 Prévosté et élection de Paris, Hubert Jaillot, géographe du roi, 1708.
- 1Fi/37 Carte des environs de Paris, Delamarche, géographe, 1780.
- 1Fi/43-44, 60 Isle de France, Damien de Templeux, 1617 et 1635, 3 pièces.
- 1Fi/49-52, 54 Gouvernement de l'Isle de France, 1635-1767, 5 pièces.
- 1Fi/53, 55 Gastinois et Senonois, 1633, 1650, 2 pièces.
- 1Fi/56 Diocèse, prévosté et eslection de Paris, Merian, 1650.
- 1Fi/61 Environs de Paris, F. Viuier, 1700.
- 1Fi/80 Tableau topographique de la forêt de Sénart, Dom Ge Coutaus, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1Fi/92 Carte du royaume de France en 1789, réédition IGN 1989.
- 1Fi/101 Carte des environs de Paris, Brion de la Tour, ingénieur et géographe du roi, 1783.
- 1Fi/102 Carte de l'archevêché de Paris, Dasnos, géographe et ingénieur, 1782.
- 1Fi/114 Nouveau plan des environs de Paris, 1779.
- 1Fi/139 Carte de l'élection d'Estampes, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1Fi/140-141 Plans et élévation du château de Méreville, XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Pour les plans terriers (non exhaustif)

BRUNEL Ghislain, GUYOTJEANNIN Olivier, MORICEAU Jean-Marc. - Terriers et plans-terriers du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Paris (23-25 septembre 1998). - Paris : Ecole des Chartes - Association d'Histoire des Sociétés Rurales, 2002. - 464 p. [article de Serge Bianchi sur le terriers notamment en Essonne p. 309-324] Inoctavo/3302

- série A duché-pairie de Brunoy, notamment A 707, 711-712, 738
- série E Brétigny (E/2473-2480), Bourgneuf (E/3802), Saint-Sulpice-de-Favières (Esuppl/46), Epinay-sur-Orge (Esuppl/77-81), Draveil (Esuppl/128)
- série J Brières-les-Scellés (39J/54-76), Mesnil Voisin (27J/18-19), Chamarande (39J/23-30), Mauchamps (39J/84-87), Villebouzin (107J/9)
- Edépôt Crosne (Edépôt43/S/1)
- série G Breuillet (G/540), Longjumeau et Chilly (G/737)
- série H Commanderie de Chauffour-les-Etrechy (77H/1), Auvernaux (80H/6)
- Mi 1M/299 (Bruyères-le-Châtel, 1784), 1M/304 (Etiolles, fin XVIII<sup>e</sup>), 1M/308 (Villeroy, 1751-1759)

### Pour les plans d'intendance : série C

Mais aussi :

PELLETIER, Monique. - La Carte de Cassini : l'extraordinaire aventure de la carte de France. Préface de J.F. Carrez. - Paris : Presses de l'Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées, 1990. - 263 p. : ill. en noir et blanc. Inquarto/1783

Vous trouverez sur le site Cassini de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) des dossiers thématiques sur la cartographie et vous pourrez visualiser la commune de votre choix sur la carte de Cassini. : <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>

Sur le site de l'Institut d'aménagement de l'urbanisme de la région d'Ile de France (IAURIF), vous aurez pour une commune ses différents référencements sur des cartes du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : [http://www.iaurif.org/fr/ressources\\_doc/cartes\\_anc/index.php](http://www.iaurif.org/fr/ressources_doc/cartes_anc/index.php)

Pour l'atlas de Trudaine : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm> [notices sur les différentes planches des généralités]

Sur les pages expositions de la BNF, vous trouverez une galerie sur les cartes et globes : <http://expositions.bnf.fr/> [histoire de la cartographie, des globes du roi soleil, par exemple].

Le terme paléographie vient de «paleo» [ancien] et «graphie» [écriture]. Cet exercice a pour but de vous entraîner à lire les écritures d'autrefois et de vous faire découvrir des textes inédits. Les rubriques «le mot de l'archiviste» et «le regard de l'historien» vous permettent de situer le texte dans son époque et dans les archives. Les questions qui accompagnent la reproduction du document vous aident à mieux entrer dans le texte et à cerner la spécificité de l'écriture. Bonne lecture, la correction est en pages 8 - 9.

## Cas n°23 :

### Mandement accordant un dédommagement au duc de Guyenne pour la perte de la seigneurie de Marcoussis (1414). (niveau 1 : débutants / 2 : moyens / 3 : confirmés)

## Le mot de l'archiviste

La direction des archives et du patrimoine mobilier a acquis le fonds de la seigneurie de Marcoussis lors d'une vente à l'hôtel Drouot en 1998 et en 2002. Ce fonds comprend le terrier et les déclarations de 1449, des titres de propriété, des droits seigneuriaux et des pièces de justice.

En 1412, Charles VI donne à Charles de Montagu, fils de Jean de Montagu, la terre et seigneurie de Marcoussis, qui avait été confisquée au profit du roi après le décès de Jean de Montagu. La lettre patente présentée ici indemnise le duc de Guyenne à qui cette terre avait été donnée.

Les lettres patentes, comme tous les actes (ou «diplômes») de la chancellerie royale, obéissent à certaines règles de composition et de présentation, qui définissent ce que l'on appelle la diplomatique - ou la science de l'analyse des diplômes ou actes anciens.

Grosso modo, on distingue trois parties dans un texte :

#### - le protocole initial, comprenant :

- l'*invocation* («in nomine Dei/Domini Nostri/sanctae et individuae Trinitatis», ou monogramme du Christ - symbole du nom du Christ : X et P entrecroisés), non présente ici.
- la *suscription* (énonciation de la personne au nom de laquelle l'acte est rédigé : nom, titre et qualités) : «Charles...roy de France».
- l'*adresse* (à une ou plusieurs personnes, citées avec leur nom et titre(s)/une ou plusieurs catégories de personnes/à tous ceux qui pourraient avoir connaissance du texte) : «à tous ceux qui ces présentes lettres verront...».
- et le *salut* : «Salut et dilection/paix » -seulement présent dans les documents réellement solennels (lettres patentes).

#### - le texte même, comportant :

- le *préambule* (considérations générales illustrant la philosophie générale des auteurs), seulement dans les actes les plus solennels
- la *notification* («Sachent tous présents et à venir», «nous vous faisons savoir», «connue chose soit»,...), le fait de faire savoir : ici ligne 9 «savoir, faisons que».
- l'*exposé*, très important, indique les motifs immédiats de l'acte, donne le récit des faits et circonstances : de la ligne 3 («comme feu Jehan») à la ligne 9 («a donné son consentement»).
- le *dispositif* (suite de verbes d'injonction au passé puis au présent : «avons ordonné et ordonnons, avons donné et donnons, ....») : c'est ce qui caractérise un acte à proprement parler, ce qui constitue l'objet même de l'acte, exprime la volonté de l'auteur. Confusion fréquente du dispositif et de l'exposé en un seul corps par conjonction de coordination (donc, car,...) : de la ligne 9 («voulans recompenser... avons donné») à la ligne 18 («sur ce»).
- les *clauses finales* prescrivant le respect de l'acte ou en prohibant la violation, prévoyant la possibilité de déroger à l'acte, réservant le droit de l'intéressé ou d'autrui pour prévenir toute contestation, engageant la personne, ses biens et ses ayant-droits, développant la renonciation à toutes les causes de nullité, exception et autres moyens juridiques invocables pour atténuer ou annuler les effets de l'acte (bénéfice de l'âge, bénéfice velléien - inaliénabilité de la dot, communauté de biens, dol ou malice, aide de la loi ou coutume, ...), menaçant de peines ou amendes en cas de violation de l'acte : de la ligne 18 («nous voulons») à la ligne 22.
- les *clauses pénales*, mentions de formalités diverses : de la ligne 18 à 22.

2Fi104/69 - Vue de Marcoussis



- l'*annonce des signes de validation* («en témoignage de ce», «et afin que ce soit chose ferme et stable», «en foi de quoi») : ligne 23.

- le **protocole final** : date et signes de validation (souscriptions et signatures), mentions hors teneur (sceaux) : lignes 23-24.

La composition diplomatique est également typique d'une lettre de mandement (lettres patentes simples donnant un ordre à une catégorie de personnes).

L'écriture de ce document assez typique du XV<sup>e</sup> siècle est caractérisée par son aspect relativement serré et le tracé («ductus») régulier des lettres, descendant ou montant peu au-dessous ou au dessus de la ligne d'écriture. Elle est aussi marquée par l'infléchissement vers la droite des lettres f et s, très proches par leur calligraphie à l'exception de la boucle supérieure du f ; par la relative similitude entre les lettres c et t, entre les lettres b, v, u placées en tête de mot. Le pluriel est souvent indiqué par «z» et les abréviations sont relativement nombreuses.



# Le regard de l'historien

## La famille de Montagu [Montaigu]

Cette famille de Montagu, d'origine bourgeoise et anoblie en 1363, détient des charges importantes à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> siècle.

**Gérard de Montagu** : notaire, puis secrétaire du roi, est attaché à la garde du Trésor des chartes («ancêtre» des Archives nationales) dès 1364 et succède à Turpain comme garde du Trésor des chartes. Il est l'auteur d'un reclassement complet de ces chartes. De son mariage avec Biote Cassinel naissent trois fils : Jean 1, Gérard, Jean 2.

**Jean 1 de Montagu** (mentionné dans la lettre patente) : chevalier, secrétaire du roi, conseiller de Charles V, accomplit plusieurs missions diplomatiques. Charles VI le rappelle entre 1388 et 1392 : il fait partie du gouvernement des Marmousets (conseillers de Charles V rappelés par son fils) et contribue à la réforme de la gestion des finances royales. Il constitue une fortune considérable, achète la seigneurie de Marcoussis, acquiert le titre de vidame de Laon et fonde les Célestins de Marcoussis. Rappelé aux affaires en 1395, il est nommé maître de l'Hôtel du roi, de la reine et de Louis d'Orléans et capitaine de la Bastille, puis grand maître de l'Hôtel (1403) et capitaine de Paris (1405). Il conserve la ville au parti d'Orléans. Il connaît la disgrâce à la suite de l'assassinat de Louis d'Orléans commandité par le duc de Bourgogne : il est arrêté, condamné et décapité en 1409.

**Gérard de Montagu** : licencié en droit civil, notaire et secrétaire du roi, il reprend la charge de garde du Trésor des chartes. Il est évêque de Paris en 1409 et l'un des principaux personnages du parti d'Armagnac.

**Jean 2 de Montagu** : licencié en droit civil, évêque de Chartres, président de la Chambre des comptes, puis archevêque de Sens, il est un Armagnac notoire et devient premier président des comptes en 1413.

**Charles de Montagu** (mentionné également dans la lettre patente), fils de Jean 1 de Montagu, est chambellan du duc de Guyenne.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

ARRAMBOURG Michel, LIENARD Annie, PASQUETTE Claude, PASQUETTE Nicole. - Des Abruzzes à Marcoussis : le monastère des Célestins ; un lieu, une mémoire. - Marcoussis : Association historique de Marcoussis, 2004. - 33 p. - 21 cm, biblio, glossaire, carte, ill. [Une petite synthèse sur Jean de Montagu, seigneur du lieu, et sur la construction de son château, accompagne cette brochure.]

AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS, François-Alexandre. - Dictionnaire de la noblesse. - Berger-Levrault, 1980, t. 7.

DELACOURT, Frédéric. - «À Marcoussis, au début du XV<sup>e</sup> siècle, la chute brutale d'un ministre bâtisseur». In : Le Républicain édition Coeur d'Essonne, 30 septembre 2004, n° 3107, p. 43.

DELESSARD, E. «Jean de Montaigu, seigneur de Marcoussis. Une erreur judiciaire au

Moyen-Age. Réhabilitation du condamné», in BSHACEH, 1900, p. 42-44.

FAVIER, Jean. - Dictionnaire de la France médiévale. - Fayard, 1993.

SALLES, Guillaume. - Les Capitaines de la Bastille Saint-Antoine à la fin du Moyen Âge. Premier fascicule. Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Mémoire de maîtrise en histoire médiévale sous la direction de Madame Claude Gauvard. - Paris : Guillaume Salles, 2004. - 114 p. - 30 cm. [Une fiche sur Jean de Montagu, seigneur de Marcoussis].



2Fi104/59 - Couvent des Célestins

## 1- Se familiariser avec l'écriture

Repérez l'écriture de la lettre «g», par exemple, dans «grand» et «agréable», lignes 3 et 5.

Observez l'écriture des dates «1405, ligne 3 ; «1409», ligne 9 ; «1414», ligne 23 et des années «34ième», ligne 23.

## 2. Dessiner les lettres

Le «c» majuscule de «Charles», ligne 2.

Le «v» minuscule de «vidame», ligne 3.

Le «r» minuscule de «récompenser», ligne 9

Le «c» minuscule de «comptes», ligne 14.

## 3. Repérer les abréviations

Retrouvez les abréviations de «chevalier», ligne 3.

Observez l'abréviation de «notre», lignes 3, 4 ...

Retrouvez l'abréviation de «terre» et «appartenances», ligne 6.

Observez l'abréviation de «gouvernement» et «lettre», lignes 14, 15.

## 4. Découvrir l'ancien français

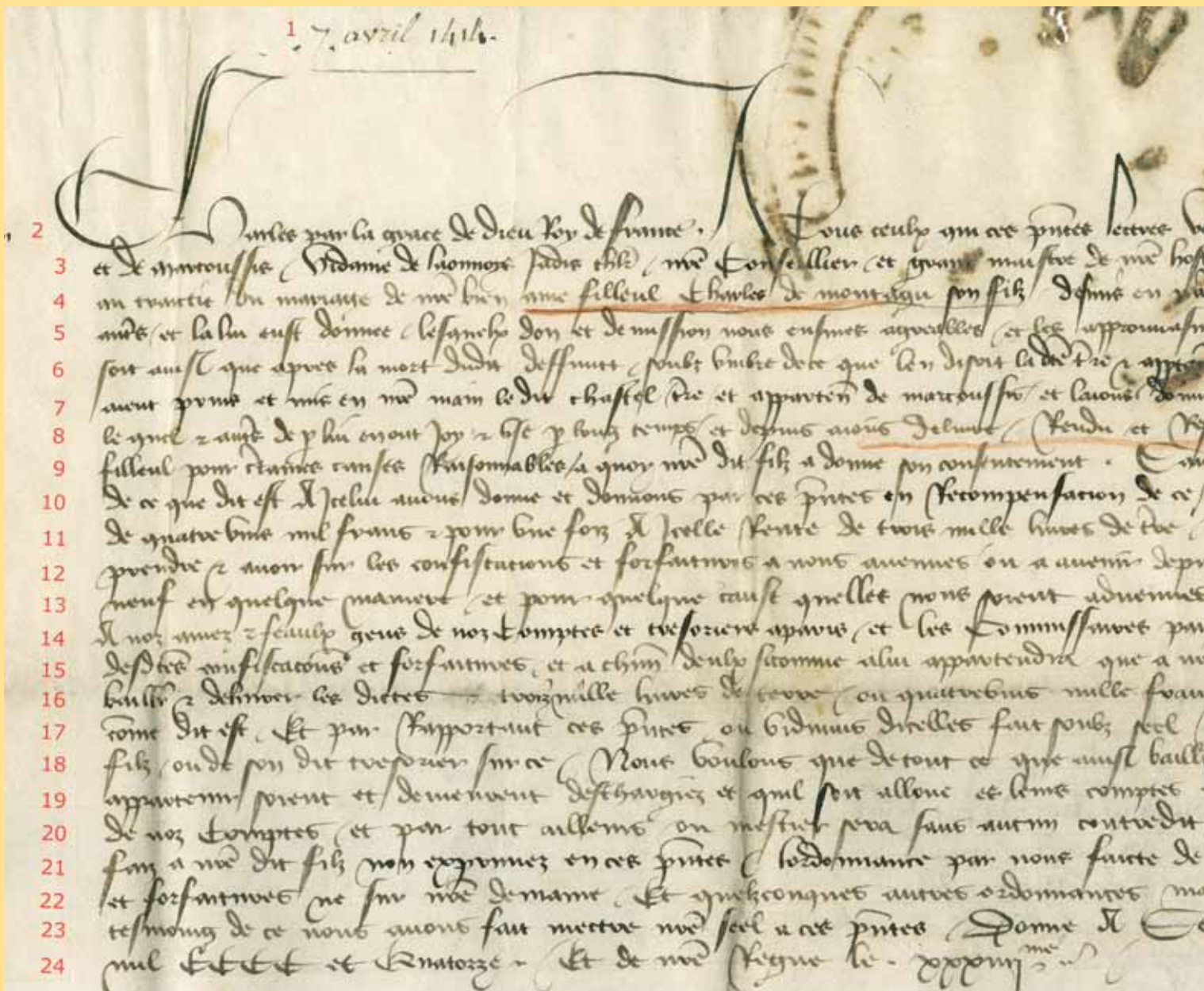
Transcrivez en français moderne l'expression «sous ombre», ligne 6 et le mot «recompensation», ligne 10

Comment s'écrit le mot «reconnaissance», ligne 17 ?

Comment s'écrit le mot «confiscations», lignes 12 et 16 ?

## 5. Comprendre le texte

Qui est le filleul de Charles VI ? De quoi et comment Charles VI veut-il dédommager son fils, le duc de Guyenne ?



## Correction

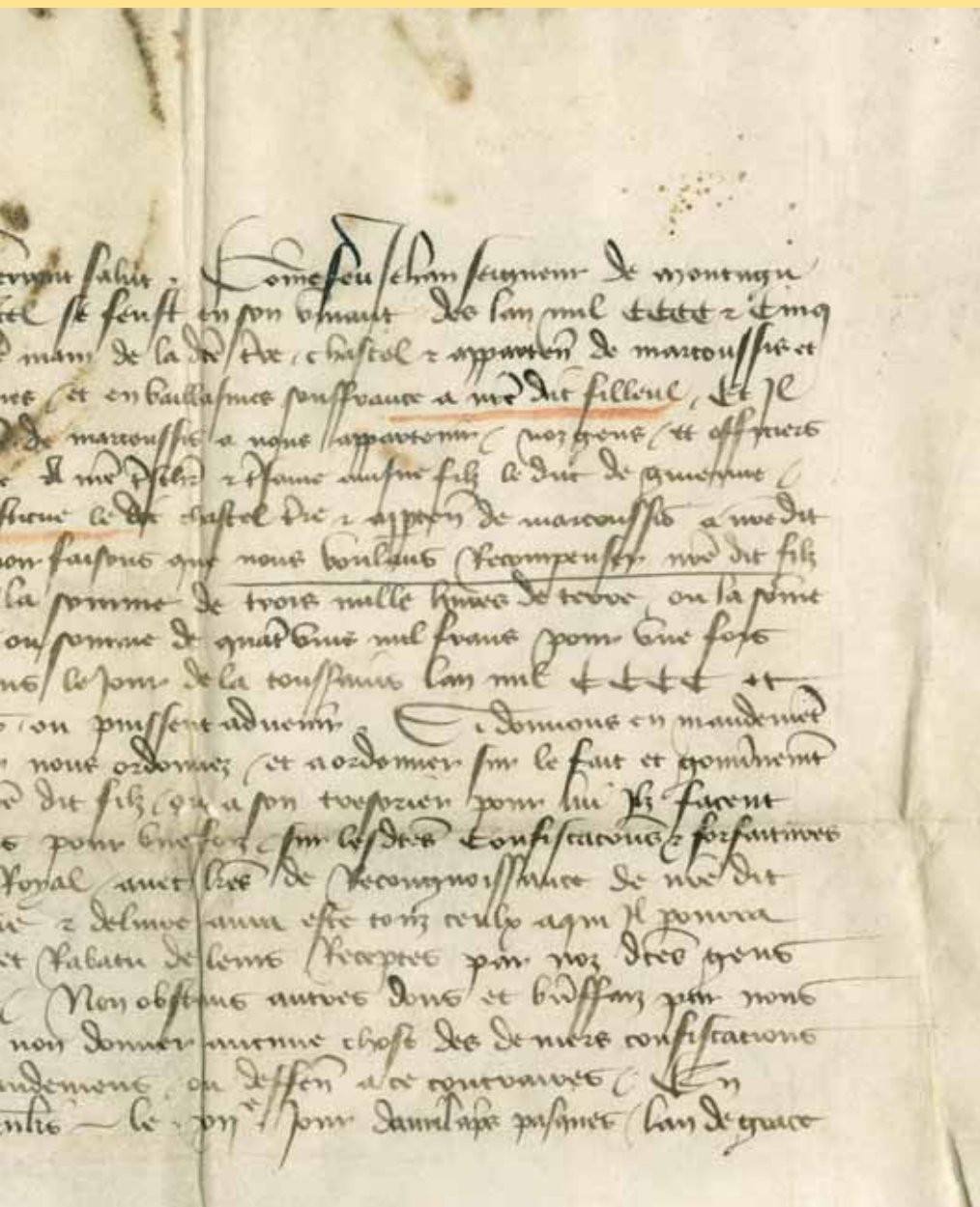
[Les abréviations sont signalées par le soulignement]

Mandement accordant un dédommagement au duc de Guyenne pour la perte de la seigneurie de Marcoussis [1414].

(niveau 1 : débutants / 2 : moyens / 3 : confirmés)

- 1 7 avril 1414
- 2 Charles, par la grace de Dieu roy de France. A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, salut. Comme feu Jehan seigneur de Montagu
- 3 et de Marcoussis, vidame<sup>1</sup> de Laonnoys, jadis chevalier, nostre conseillier et grant maistre de nostre hostel, se feust en son vivant dès
- 4 l'an mil CCCC et cinq<sup>2</sup>
- 5 au traictié du mariage de nostre bien amé filleul Charles de Montagu, son filz, desmis en nostre main de la dite terre, chastel et
- 6 appartenances de Marcoussis et
- 7 autres et la lui eust donnee, lesquelx don et demission nous eusmes agreables et les approuvasmes et en baillasmes souffrance a nostre
- 8 dit filleul, et il
- 9 soit avisé que apres la mort dudit deffunct soubz ombre<sup>3</sup> de ce que l'en disoit la dite terre et appartenances de Marcoussis a nous appar-
- 10 tenir, noz gens et officiers
- 11 aient prins et mis en nostre main ledit chastel, terre et appartenances de Marcoussis et Laions, donné a nostre tres cher et tres amé
- 12 ainsné filz le duc de Guienne,
- 13 lequel et autres de par lui en ont joy et usé par long temps et depuis aians delivré, rendu et restitué le dit chastel, terre et appartenances de
- 14 Marcoussis a nostredit
- 15 filleul pour certaines causes raisonnables, a quoy nostre dit filz a donné son consentement. Savoir faisons que nous, voulans recompen-
- 16 ser nostre dit filz
- 17 de ce que dit est, a icelui avons donné et donnons par ces presentes en recompensacion<sup>4</sup> de ce la somme de trois mille livres de terre ou
- 18 la somme





Les vestiges du château de Montagu furent donnés par Geneviève de la Baume-Pluvinel en 1940 aux Orphelins d'Auteuil pour en faire une école d'horticulture. Il s'agit de :

- la tour du châtelet d'entrée,
- la tour des oubliettes et terre plein d'arasement du château classé au titre des monuments historiques par arrêté du 9 juillet 1984,
- des caves voûtées inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 21 décembre 1984.

- 1 : Seigneur chargé de la défense des biens temporels d'un évêché ou d'une abbaye ; généralement un haut baron
- 2 : 1405
- 3 : Sous prétexte de
- 4 : Récompense
- 5 : En une fois
- 6 : 1409
- 7 : Féal : loyal
- 8 : Pour «au»
- 9 : Copie authentique
- 10 : Lettre privée consignée par un juge et validée par son sceau
- 11 : Soustraire de
- 12 : Quand ce sera nécessaire, utile, quand il y aura besoin de
- 13 : Non obstans : ne faisant pas obstacle
- 14 : Domaine

- 11 de quatre vins mil francs et pour une foiz<sup>5</sup> a icelle rente de trois mille livres de terre ou somm<sup>e</sup> de quatre vins mil frans pour une fois
- 12 prendre et avoir sur les confiscacions et forfaitures a nous avenues ou a avenir depuis le jour de la Toussains l'an mil CCCC et
- 13 neuf<sup>6</sup> en quelque maniere et pour quelque cause qu'elles nous soient advenues ou puissent advenir. Si donnons en mandem<sup>en</sup>t
- 14 a noz amez et feaulx<sup>7</sup> gens de nos comptes et tresoriers a Paris et les commissaires par nous ordonnez et a ordonnez sur le fait et gou-  
vernem<sup>en</sup>t
- 15 desdites confiscacions et forfaitures et a cha<sup>cu</sup>n d'eulx si comme a lui appartendra que a no<sup>st</sup>re dit filz ou a son tresorier pour lui ilz  
facent
- 16 bailler et delivrer les dictes trois mille livres de terres ou quatevins mille frans pour une foiz sur les dites confiscacions et forfaitures
- 17 comme dit est et par rapportant ces pre<sup>se</sup>ntes ou<sup>8</sup> vidimus<sup>9</sup> d'icelles fait soubz seel royal avec let<sup>tr</sup>es de recongnossance<sup>10</sup> de no<sup>st</sup>re dit
- 18 filz ou de son dit tresorier sur ce. Nous voulons que de tout ce que ainsi baillié et delivré aura esté touz ceulz a qui il pourra
- 19 appartenir soient et demeurent deschargiez et qu'il soit alloué es leurs comptes et rabatu<sup>11</sup> de leurs receptes par noz dites gens
- 20 de noz comptes et partout ailleurs où mestier<sup>12</sup> sera sans aucun contredit, non obstans<sup>13</sup> autres dons et b<sup>ie</sup>nfaiz par nous
- 21 faiz a no<sup>st</sup>re dit filz non exprimez en ces pre<sup>se</sup>ntes, l'ordonnance par nous faicte de non donner aucune chose des deniers, confiscacions
- 22 et forfaitures ne sur notre demaine<sup>14</sup> et quelzconques autres ordonnances, mandemens ou deffen<sup>ces</sup> a ce contraires. En
- 23 de tesmoing ce, nous avons fait mettre no<sup>st</sup>re seel a ces pre<sup>se</sup>ntes. Donné a Senlis le XII<sup>e</sup> jour d'avril apres Pasques l'an de grace
- 24 mil CCCC et quatorze et de no<sup>st</sup>re regne le XXXIII<sup>e</sup>.

# Histoire d'un domaine : de Bellejame au Centre national technique de rugby

Depuis 2002, l'Essonne abrite à Marcoussis, sur le domaine de Bellejame, le Centre technique national de rugby (CNR), lieu de formation et d'accueil pour les joueurs de haut niveau. Si aujourd'hui, les murs de pierre cachent des équipements ultra-modernes, ils ont jadis abrité une demeure seigneuriale et un parc riches d'histoire.

## La naissance de la seigneurie de Bellejambe

Au XII<sup>e</sup> siècle, un seigneur de Longjumeau appartenant à la famille de **Bellejambe** donne son nom au domaine qu'il vient d'acquérir : un manoir entouré d'eau au sein d'un vaste parc parcouru par la Sallemouille, affluent de

l'Orge. Jean de Montagu, conseiller du roi, l'achète en 1399 ainsi que plusieurs fiefs, élevant ainsi Marcoussis au rang de châtelainie. Bellejambe, située à la limite de deux châtelainies (Montlhéry et Marcoussis), devient un enjeu politique local.

Au XV<sup>e</sup> siècle, de nombreux propriétaires se succèdent, dont Armanjeu de Guarlande puis

Étienne Prévost, qui lègue son fief aux moines célestins. Mais Louis Malet de Graville, devenu seigneur de la Roue (nom d'une terre située sur Linas), utilise son droit féodal et dépossède les Célestins au profit de Richard Hochet «pour le récompenser de ses bons services».

## Du manoir au château

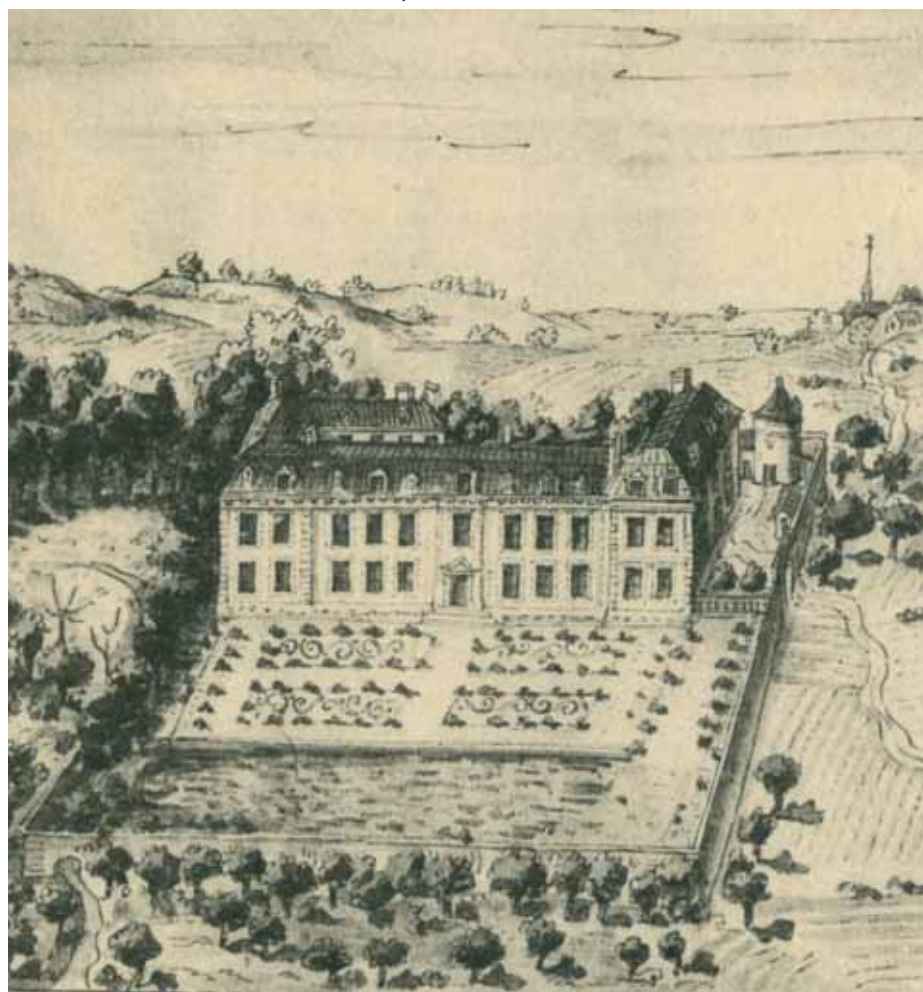
À partir de 1540, le domaine, saisi par le roi, est donné à la famille Le Maistre, petite noblesse de robe qui édifie patiemment la seigneurie, construit le château (avec les pierres des fortifications du château de Montlhéry après autorisation du roi), achète des terres et des bois. Louis Le Maistre (1628-1666), conseiller du roi, obtient le changement du nom de **Bellejambe** en **Bellejame**. Le XVIII<sup>e</sup> siècle marque l'apogée du lieu, avec l'achèvement du château (reconstruction de l'aile sud et prolongement de l'aile orientale) et le dessin des jardins à la française.

## Un domaine agricole

En 1792, le domaine est acheté par un huissier du roi, Auguste Dubois, autorisé en 1817 à ajouter «de Bellejame» à son patronyme. La propriété devient exploitation agricole et résidence de campagne, une maison bourgeoise y est édifiée avec un escalier monumental en grès, le jardin perd progressivement sa régularité.

De 1831 à 1841, elle appartient au baron Denniée, puis à Alphonse Eric Joly de Bammerville, maire de Marcoussis. En 1880, le domaine occupe quatre-vingt-treize hectares sur les communes de Marcoussis,

2Fi104/64 - Gravure du château de Bellejame au XVIII<sup>e</sup>







2Fi104/65 - Parc et château de Bellejame au début du XX<sup>e</sup> siècle



1J/757 - Démolition du château de Bellejame  
@ J. Cartier

Janvry, Linas et Montlhéry. En 1892, une partie des terres est cédée aux agriculteurs.

Dans les années 1950, Jean de Pontevès d'Amirat, dernier marquis de Bellejame, mène des travaux de restauration et en loue dix hectares à une importante société de production florale. Abandonné en 1969, le domaine est endommagé par des incendies et vandalisé. De nombreux projets de réhabilitation s'avèrent infructueux, comme en 1981, le projet d'implantation du centre technique national de football.

Plan du CNR - Le Parisien, 3 novembre 2002

### Bellejame à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : un nouveau destin, celui du rugby

Avant septembre 2002, la Fédération française de rugby (FFR) ne possède aucun équipement permettant la préparation des grandes rencontres ; les entraînements s'effectuent à Clairefontaine en Yvelines où la Fédération française de football a établi son centre technique. La FFR lance donc une consultation en décembre 1998 pour le choix

du site de son centre technique national. Le 14 janvier 1999, Jean de Pontevès d'Amirat, propriétaire du domaine de Bellejame, autorise le maire de Marcoussis à poser sa candidature.

Sur une vingtaine de dossiers déposés, six sont retenus, le Comité directeur de la FFR vote à trois reprises. L'annonce du choix de Bellejame est proclamée le 2 juillet 1999.

Sur l'ensemble de quarante-trois hectares, la FFR est propriétaire de dix-huit hectares. Le Conseil général de l'Essonne détient l'autre partie classée «Espace naturel sensible». La conception et la réalisation du chantier sont confiées au Groupe Eiffage-construction, avec Françoise Jourda et Pierre Ferret comme architectes.



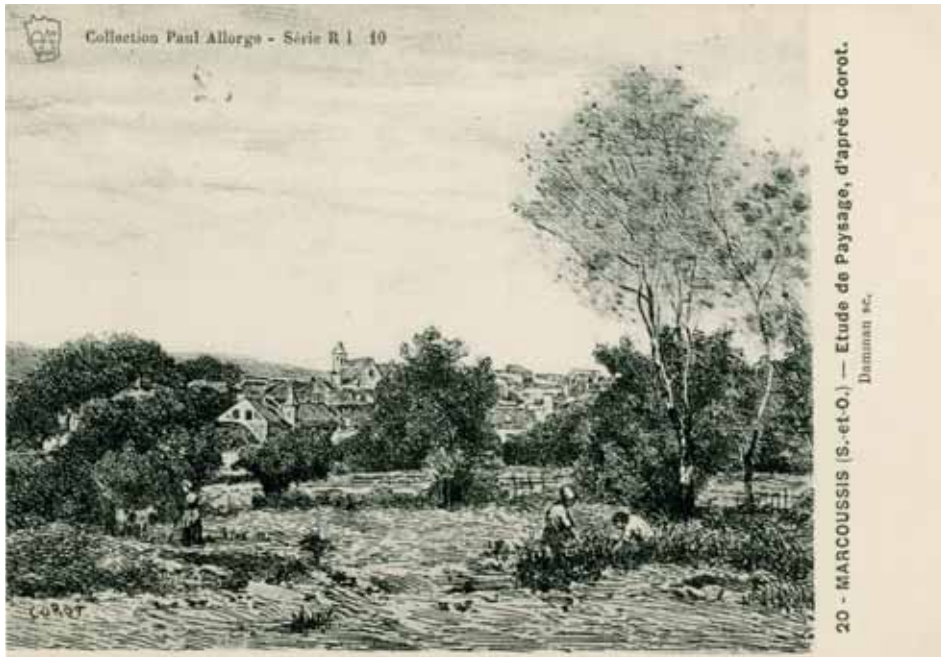
Du domaine de Bellejame, il reste le mur d'enceinte et le pigeonnier intégré à la résidence de l'équipe de France occupant l'emplacement de l'ancien château. La partie nord comprend plusieurs bâtiments (chambres, salles de cours, bureaux, studios radio-télévision) et cinq terrains, dont un couvert. Ces installations sont mises à disposition de nombreux acteurs du rugby national et international : équipes féminines et masculines, stagiaires, médias s'y côtoient pour les entraînements, interviews, ou formations.



Le patrimoine essonnien est très varié : de type industriel, religieux, scientifique ou encore artistique, il doit être protégé et valorisé. La préservation de ce patrimoine fait partie des missions dévolues à la direction des archives et du patrimoine mobilier en Essonne.

# Corot et Marcoussis

Jean-Baptiste Corot renouvelle la peinture du paysage au XIX<sup>e</sup> siècle en travaillant en plein air et en peignant «sur motif». Il puise son inspiration dans ses voyages à l'étranger ou en France, et en particulier autour de la région parisienne. Il s'exerce parallèlement aux portraits ou à la peinture décorative. Une quinzaine de tableaux de Corot portent l'empreinte de Marcoussis et parmi eux, «Souvenir de Marcoussis», qui eut des acheteurs prestigieux.



2Fi104/52 - Étude de paysage à Marcoussis

## Corot : du commerce à l'art

Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875), issu d'une famille de commerçants aisés fournisseurs des Tuileries (résidence royale), s'oriente d'abord vers le commerce tout en fréquentant l'Académie Suisse, atelier privé de peinture ouvert en 1815, qui met à la disposition des jeunes peintres un atelier et des modèles. En 1817, M. Corot père acquiert une propriété à Ville-d'Avray au bord des étangs, qui inspirent la peinture de Camille Corot.

En 1822, il convainc ses parents de sa vocation de peintre et obtient d'eux une aide financière. Il entre dans l'atelier du peintre Achille Etna Michallon (prix du paysage historique en 1817) qui lui inculque les principes du néo-classicisme et l'encourage à travailler en plein air. Après le décès de Michallon, il poursuit sa formation auprès de Jean-Victor Bertin qui le pousse à travailler en forêt de Fontainebleau, qui devient à partir de 1830 un vaste atelier pour les peintres

attirés par la diversité de ses sites. Corot est l'un des premiers peintres à travailler dans le village de Barbizon.

À partir de 1827, il participe régulièrement au Salon des artistes vivants qui expose les artistes les plus cotés et leur confère une notoriété remarquable (des commandes publiques). Corot y reçoit une première médaille en 1848. Membre du jury du Salon après 1848, il participe à l'Exposition universelle de Paris en 1855 et 1867, à celle de Londres en 1862. Lors de ces manifestations, il expose surtout des paysages dont les amateurs de Poussin ou du Lorrain apprécient le classicisme, et dont les romantiques apprécient la modernité.

Corot peint aussi des portraits de proches ou des «figures» souvent mélancoliques. Ses différentes versions de l'«Atelier» représentent des modèles vus de profil, de dos, vêtus parfois de costumes de bohémiennes, d'italiennes, d'orientales. Mais ces œuvres ne sont révélées au public qu'au Salon d'Automne de 1909, après sa mort.

Corot réalise enfin, des peintures décoratives pour des églises (Rosny, Ville-d'Avray), ou des demeures particulières (maison Decamps à Fontainebleau, salle à manger du prince Demidoff à Paris).

Durant sa vie, il travaille entouré d'élèves, de collectionneurs et de marchands, ce qui peut expliquer les nombreux faux et la boutade de René Huyghe : «Corot est l'auteur de 3 000 tableaux dont 10 000 ont été vendus en Amérique !».

## Corot, peintre voyageur à Marcoussis

Corot est un peintre voyageur, qui séjourne à trois reprises en Italie (1825-1828, 1834, 1843). À son retour à Paris, il visite en 1828 Fontainebleau, la Normandie, la Bretagne. Dans les années 1830, il passe à Chartres, Dunkerque, Berck, en Bourgogne, explore le Nivernais, l'Auvergne.

À partir des années 1840, il séjourne à plusieurs reprises à Arras chez son ami Dutilleux, peintre, dessinateur et collectionneur, et à Marcoussis chez son élève Dumax. Il y rencontre notamment Victor Adolphe Malte-Brun et son frère Conradin, peintre. Il laisse

2Fi104/73 - Maison de Malte Brun par Corot





2Fi104/42  
Lavoir de  
Marcoussis

un dessin de la maison du géographe. Il aurait peint le plafond de la salle à manger d'Ernest-Joachim Dumax. L'œuvre est toujours visible, mais dégradée.

Pour perpétuer le souvenir de Corot, le syndicat d'initiative de Marcoussis a fait recréer le tableau «Souvenir de Marcoussis» par Michel Lefebvre, peintre, élève de Dunoyer de Segonzac.

### Ernest-Joachim Dumax

Peintre de paysages, élève de Monvoisin et de Corot. Il présente au Salon de 1844 à 1882 des vues d'Italie et des paysages. Au Salon de 1851, il envoie le portrait de Camille Corot, au Salon de 1861 une vue prise à Marcoussis, à celui de 1865, la vue d'un lavoir à Marcoussis.

### «Souvenir de Marcoussis»

Ce tableau est présenté à l'Exposition universelle de 1855 à Paris dans un palais néo-renaissance construit pour l'occasion rue Montaigne. Ingres et Delacroix, disposant chacun d'une salle entière, y triomphent. Plusieurs tableaux de Corot sont exposés, dont «Effet du matin» et «Souvenir de

Marcoussis ou La Charrette». Napoléon III apprécie ce dernier tableau qu'il achète pour sa collection privée. Quand il s'agit de sa collection, l'empereur donne la préférence aux paysages, aux scènes de genre (c'est-à-dire de la vie quotidienne) et aux scènes militaires. Parmi les artistes présents dans sa collection ou celle de l'impératrice, on trouve

Jean-Dominique Ingres, Paul Baudry, Jean-Baptiste Corot, Gustave Courbet, les sculpteurs Charles Cordier et Jean-Baptiste Carpeaux.

Lors de l'Exposition de 1889, un hommage posthume est rendu à Corot en présentant quarante-cinq de ses œuvres, dont

### Réalisations de Corot à Marcoussis

- *Les vaches au pâturage*, 1845-1850
- *La mare aux vaches*, 1845-1850
- *Un ruisseau à Marcoussis*, 1845-1850
- *Carrefour dans la campagne*, 1850-1860
- *Le paysagiste Paquier peignant d'après nature à Marcoussis*, 1850-1860
- *La route au lecteur*, 1855-1860
- *Vallée de Marcoussis*, 1850-1860
- *Le village de Marcoussis*, 1865-1870
- *Marcoussis, un verger le matin*, 1865-1870, étude peinte en compagnie de Dumax et donnée par Corot à cet ami et léguée au Louvre par Moreau-Nelaton
- *Marcoussis - Maisons dans la verdure*, 1865-1870, collection Dumax et Bobin
- *Marcoussis - Chemin longeant un mur*, 1865-1870
- *Marcoussis - Route à travers champs*, 1865-1870
- *Prairie dominant le village*, vers 1865
- *Marcoussis - L'entrée de la creusé*, août 1873, collection Dumax et Bobin
- *La rentrée des foins à Marcoussis*, 1870-1874
- *Marcoussis - Au fond de la vallée*, 1857
- *Le peintre Ernest Dumax en costume arabe*, s.d.

La charette - Souvenir de Marcoussis, vers 1855 - Camille Corot  
Paris, musée d'Orsay - Photo RMN - Jan Schormans



«Souvenir de Marcoussis». Ce tableau est racheté par M. Tavernier en 1889 et par Alfred Chauchard en 1895 qui le lègue au musée du Louvre. Il devient propriété des musées nationaux en 1909 et est exposé jusque dans les années 1970 dans la salle des peintures du XIX<sup>e</sup> siècle au Louvre, puis au musée d'Orsay.

Ce tableau est intéressant pour l'histoire de la peinture du paysage puisqu'on ne note aucune trace de référence à l'antique. Corot choisit un paysage champêtre où de petits personnages sont représentés avec fort réalisme.

Le titre marque une évolution dans la peinture de Corot qui délaisse l'exactitude du paysage peint «sur le motif» pour le thème du souvenir et celui des émotions associées à un site. Corot, qui se soucie de ne jamais perdre la première impression qui nous a émus, se veut aussi rêveur et fidèle observateur de la nature. Il peint plusieurs tableaux intitulés «Souvenirs», comme «Souvenirs des environs du lac de Nemi» [1865], «Souvenir de Riva» [1865-1870]. «Il ne copie jamais la nature, il y songe et la reproduit telle qu'il la voit dans ses rêveries» [Maxime Ducamp en 1864 à propos de «Souvenir de Mortefontaine»].

Corot utilise généralement une palette de couleurs assez restreinte et prête plus attention aux tons et à l'impression d'ensemble

qu'à la couleur, ce qui fait dire à Baudelaire : «il sait être coloriste avec une gamme de tons peu variés.»

### Salons, expositions universelles et collections privées

Le XIX<sup>e</sup> siècle est un tournant pour l'organisation de l'art et de la peinture en France. Les lieux et mode d'exposition se multiplient : salons parallèles, ouverture des musées aux artistes vivants, développement de la critique artistique et du marché de l'art dans les galeries privées.

La Révolution rattache les Beaux-arts au ministère de l'Intérieur et, en 1804, les musées forment une direction de la Maison de l'Empereur (puis du roi) jusqu'en 1848. L'organisation annuelle d'un salon des artistes vivants (exposition au Louvre des œuvres d'artistes contemporains) relève de la Maison du Roi qui achète certaines œuvres pour approvisionner les résidences royales et les musées. C'est d'ailleurs au musée du Luxembourg, créé en 1818 par Louis XVIII, que l'on rassemble les œuvres d'artistes vivants achetées lors de ces salons. Après le décès des artistes, les œuvres majeures «dont l'opinion universelle a consolidé la gloire», sont conservées au Louvre, les autres sont affectées aux résidences roya-

### Charles Perrier, «L'art à l'exposition universelle», Revue d'artiste, 1855

«Chercher l'idéal de la nature, et le trouver dans ses émotions délicieuses qu'elle inspire, voilà toute la peinture de Corot. L'heureux homme de sentir ainsi et d'exprimer ainsi tout ce qu'il a senti ! Certes, pour nous tous, tant que nous sommes, les ruisseaux, les prés, l'aurore, la rosée du matin, la jeune fille du sentier, toutes ces choses et mille autres ont un accent poétique, qui trouve aisément le chemin de nos cœurs, mais quel bonheur ce doit être de voir la nature par les yeux de Corot ! »

les, aux églises et diverses institutions, voire aux musées de province (pour récompenser les fidélités locales).

Sous la Monarchie de Juillet, les proscriptions dues au jury des salons (composé des membres de l'Académie des beaux-arts) provoquent des scandales, si bien qu'entre 1847 et 1848, les artistes prennent la plume pour protester. Une plaquette, «De l'oppression dans les arts», parue en 1848, critique l'organisation d'un système reposant sur des idées et des institutions : une hiérarchie des genres (la grande peinture d'histoire, les scènes de genre, les portraits, les paysages et enfin les natures mortes) existe tout comme une hiérarchie des formats (grands formats pour la peinture d'histoire, petit format pour la nature morte) auxquelles les peintres doivent se soumettre. Les prix d'achat de ces œuvres reflètent cette hiérarchie d'une façon plus ou moins directe, selon la notoriété du peintre.

En 1848, les principaux musées (Louvre, Versailles et le Luxembourg) sont rattachés à leur tour au ministère de l'Intérieur, ce qui améliore la cohérence de gestion - les Beaux-arts et les musées relevant désormais du même ministère. Seules les manufactures (Sèvres, Gobelins et Beauvais) dépendent toujours du ministère de l'Agriculture et du commerce. Si aucune exposition annuelle n'a lieu au Louvre entre 1848 et 1850, il faut





16J/241 - Bon au porteur donnant droit à des billets d'entrée à l'Exposition universelle de 1900

souligner l'important travail de valorisation des collections (élaboration d'un catalogue des collections) et d'aménagement des locaux au Louvre (Grand Salon, Salle des sept cheminées).

En écho aux critiques concernant les salons, un mouvement rassemble les artistes favorables à une assemblée générale des artistes pour l'élection des fonctionnaires exerçant une action immédiate sur les Beaux-arts. En 1848, toutes les œuvres envoyées au salon sont exposées. L'année suivante, la question du jury et celle de la sélection des œuvres se reposent et révèlent deux conceptions du salon : certains défendent l'exposition de prestige destinée à montrer les progrès accomplis par l'école française, qui nécessite alors un jury sévère ; d'autres voient le salon comme le moyen pour les artistes d'exposer leur production aux éventuels acheteurs, de sorte que son organisation relèverait des artistes plus que des pouvoirs publics. Ingres défend cette dernière position.

Sous le Second Empire, la principale exposition reste ce Salon des artistes vivants, qui se déroule tous les deux ans jusqu'en 1862 avant de devenir annuel. En 1855, l'Exposition universelle, qui se veut aussi un grand salon de l'art, écarte deux œuvres de Courbet, «L'Enterrement à Ornans» et «l'Atelier». Le peintre organise, en face du Palais des Beaux-arts, un salon concurrent où une quarantaine d'œuvres est présentée. «J'y reste seul près d'une heure et je décou-

### Zola dans «Mon Salon», 1866

«Nous sommes civilisés, nous avons des boudoirs et des salons ; le badigeon est bon pour les petites gens, il faut des peintures sur les murs des riches».

vre un chef-d'œuvre dans son tableau refusé [l'Atelier] ; je ne pouvais m'arracher à cette vue. On a refusé là un des ouvrages les plus singuliers de ce temps » [Delacroix].

En 1863, le jury du salon se montre si sévère que Napoléon III autorise la tenue d'un «Salon des refusés» dans le Palais de l'Industrie sur les Champs-Élysées (à l'emplacement actuel du Petit et Grand Palais), où le tableau de Manet intitulé «Le déjeuner sur l'herbe» est exposé. La même année, le gouvernement impérial espère mettre en accord la formation artistique avec les aspirations des artistes en réformant l'École des Beaux-arts. L'enseignement n'est plus basé exclusivement sur le dessin mais s'ouvre à la peinture et la sculpture !

En 1870, le marchand et collectionneur Paul Durand-Ruel organise à Londres une exposition où Monet et Pissarro, refusés par les Salons, sont représentés. Corot décède en 1875 quand les premiers tableaux impressionnistes sont vendus à l'hôtel Drouot à des prix désastreux. Il faut attendre 1881 pour que l'Etat abandonne tout contrôle sur le salon annuel, désormais confié à une Société nationale des artistes français regroupant tous ceux qui ont été admis une fois à exposer.

Elaboration & rédaction : V. Guasco & L. Mayeur  
Contact Patrimoine mobilier :  
Laurence Mayeur - 01 60 82 57 84  
lmayeur@cg91.fr

65J/1 - Affiche de l'Exposition universelle de 1900



Les Archives vous proposent, pour l'année 2007-2008 à partir d'octobre, un cours d'histoire de l'art portant sur la période 1850-1917. Les inscriptions débutent à la mi-juin !

## À lire ou à cliquer

### À lire

BENEZIT, Emmanuel. - Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs. [notice sur Corot]

MELCHIOR-BONNET, Alain. - La Réforme de l'École des Beaux-Arts de 1863 et la fin du modèle académique. - PUR, 2006.

MONNIER, Gérard. - L'Art et ses institutions en France - De la Révolution à nos jours. - Gallimard, collection Folio histoire, 1995.

VAISSE, Pierre. - «Considérations sur la Seconde République et les beaux-arts», in Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, 1985-01, Varia, En ligne, <http://rh19.revues.org/documents6.html>. [consulté le 9 février 2007]

### À cliquer

[www.musee-orsay.fr](http://www.musee-orsay.fr) [historique sur les collections et œuvres de Corot numérisées]

<http://www.cahiers-naturalistes.com/pages/Durand-Ruel.htm> [Notice sur le marché de l'art dans l'œuvre de Zola]

# Victor Adolphe Malte-Brun, un géographe à Marcoussis (1816-1889)

## Géographe de père en fils

Victor Adolphe Malte-Brun suit les traces de son père, Conrad, brillant géographe d'origine danoise, exilé en France à cause de ses écrits. Ses déboires en politique l'incitent à se tourner vers la géographie, domaine où il atteint rapidement une grande renommée. Rédacteur au *Journal des débats* dès 1806, auteur de la *Géographie mathématique, physique et politique*, du *Précis de la Géographie Universelle*, il est un des fondateurs en 1821 de la Société de Géographie, reconnue comme la plus ancienne du monde. Décédé en 1826 sans fortune, il laisse deux fils orphelins dont l'éducation est prise en charge par le gouvernement : Conradin devient artiste peintre et Victor Adolphe, âgé de dix ans à la mort de son père, devient à son tour un géographe de renom.

## Victor Adolphe Malte-Brun, géographe et cartographe

Il participe tout d'abord à la réédition du *Précis de Géographie Universelle* de son père, en le complétant. En 1835 paraît «La France pittoresque» d'Abel Hugo, qui connaît un franc succès, mais Malte-Brun lui reproche une approche un peu légère de la partie géographique, ce qui le conduit à créer en 1855 sa propre collection : *La France illustrée*, qui est rééditée et complétée en 1883. Membre de la Société de géographie, il y assume de 1851 à 1866 les principales res-

ponsabilités. Il dirige en 1855 la publication des *Nouvelles annales des voyages* et écrit des centaines d'articles. Il s'intéresse à l'étude de toutes les parties du monde sans oublier son environnement proche.

## Sur les traces de Victor Adolphe à Marcoussis

À Marcoussis, dans sa maison de campagne, dessinée par son ami le peintre Corot, il se passionne pour l'histoire locale. Ses monographies sur Marcoussis et Montlhéry restent des ouvrages de référence. Il s'intéresse aussi à cette histoire au présent comme en témoigne son *Histoire d'une commune de Seine-et-Oise pendant l'occupation allemande*. Victor Adolphe s'éteint le 13 avril 1889 à Marcoussis. Aujourd'hui, une rue de la commune porte son nom et son buste est exposé à la mairie. Reconnu par ses pairs à travers le monde entier, on le retrouve dans les romans de Jules Verne, qui, pour l'écriture de ses romans, puisait sa documentation en partie dans les bulletins de la Société de géographie.

ŒUVRES DE MALTE-BRUN PÈRE ET FILS  
DISPONIBLES AUX AD91

MALTE-BRUN, Conrad.- *Précis de Géographie Universelle*. - Ed. Aimé André, 1831-1837, 12 tomes.

MALTE-BRUN, Victor Adolphe.- *La France Illustrée*, géographie, histoire, administra-



inquarto/438  
Portrait  
de Malte-Brun

tion, statistique . - Paris : Jules Rouff, 1881-1884, 5 tomes.

Du même.- *Les Jeunes Voyageurs en France ou description pittoresque du sol et des mœurs de chaque province*. -Paris : Ed. P.C. Lehubry, s.d., 2 tomes.

Du même.- *Histoire de Marcoussis, de ses seigneurs et de son monastère*. - Paris : Aug. Aubry, 1867. - 418 p.

Du même.- *Montlhéry, son château et ses seigneurs*. - Paris : Auguste Aubry, 1870. - 118 p.

Du même.- *Histoire d'une commune de Seine-et-Oise pendant l'occupation allemande*. - Paris : Challamel aîné libr.-éd., 1871.

Notice détaillée sur demande :  
Claudine Michaud (cmichaud@cg91.fr)



2Fi104/47  
Maison  
de Malte-Brun

Directeur de la publication :  
Michel Berson

Directeur de la rédaction :  
Frédérique Bazzoni

Coordination : Véronique Guasco

Rédaction : Marie-Paule Guérif, Anne-Marie Le Foll,  
Laurence Mayeur, Claudine Michaud

Photographies :

Yves Morelle, Lisbeth Porcher

Conception et impression :

Imprimerie départementale

Courriel : archi91@cg91.fr

Téléphone : 01 69 27 14 14

Télécopie : 01 60 82 32 12

